

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N° 179

présenté par
M. Baupin, rapporteur

ARTICLE 57 TER

À la fin de la deuxième phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« présent à l'échelle territoriale définie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'amélioration rédactionnelle.